



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE EXTRAORDINAIRE, LE LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018, 21h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :
Marcel Élément, siège no 1
Lise Garant, siège no 2
Pierre Levasseur, siège no 3
Michel Breton, siège no 4
Jasmin Létourneau, siège no 5
Berthold Létourneau, siège no 6

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

03.12.18.158

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les délibérations du conseil et la période de questions devant porter exclusivement sur le budget 2019, **il est proposé** par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

03.12.18.159

ADOPTION DU BUDGET 2019

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous reçu le document « budget 2019 final » et que tous les membres du conseil présents ont déclaré avoir lu ledit document;

ATTENDU QUE les explications données par la D.G. sont satisfaisantes et rencontrent les orientations et les prévisions du Conseil pour l'année 2019;

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que le budget 2019 soit adopté, au montant de 406 649,57 \$. Le document « prévisions budgétaires 2019 » reflétant les dépenses et les revenus prévus sera transmis aux citoyens via les services de Postes Canada.

ADOPTÉE

03.12.18.160

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, **il est proposé** par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 21h10.

ADOPTÉE

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 14 JANVIER 2019, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL

PRÉSENCES : Monsieur le maire Ghislain Jacques et les conseillers suivants :

Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

ABSENT : Pierre Levasseur, siège no 3 en voyage d'affaires

FORMANT QUORUM

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

14.01.19.001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir ajouté les sujets suivants à varia : fosses septiques et champs d'épuration il **est proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

14.01.19.002

LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du conseil du 3 décembre 2018 et de celles de la séance extraordinaire du 3 décembre pour l'adoption du budget, il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents, que les procès-verbaux soient acceptés tel que présentés.

ADOPTÉE

14.01.19.003

COMPTES À PAYER

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, il est proposé par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 23 425,03 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

ADOPTÉE

14.01.19.004

DONS

Les membres du conseil ayant pris connaissance des demandes de dons qui avaient été adressées à la municipalité, il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on fasse un don de :

- 50 \$ à la Polyvalente Bélanger pour un format carte d'affaires dans l'album des finissants
- 150 \$ au hockey junior de La Guadeloupe
- 20 \$ à l'Accueil grossesse
- 20 \$ à la campagne annuelle de la Société canadienne de la sclérose en plaques
- 40 \$ à Leucan
- 40 \$ la Fondation du CHU Ste-Justine
- 20 \$ à la campagne annuelle de la Fondation des aveugles du Québec

Pour un total de 340 \$. La demande de commandite du spectacle country à St-Éphrem a été refusée de même que celles de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC et la Fondation canadienne du rein, le Conseil préférant contribuer au niveau régional.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

- Courriel expliquant la méthode de calcul pour les redevances pour l'élimination de matières résiduelles
- FQM – courriel pour remercier le gouvernement de les avoir entendus concernant la SQ
- FQM – nomination Sylvie Harvey DG CIM
- Indice de vitalité économique 2016 en Chaudière-Appalaches
- Fondation Québec Philanthrope – invitation au maire pour participer aux tables de concertation de l'organisme dans 5 secteurs – à Lévis
- MRC – nouveaux tarifs pour la vidange des fosses septiques
- Lettre du MAMH et FQM pour confirmer le départ des TECQ 2019-2023
- Demande d'une lettre d'appui au projet Appropriation citoyenne du parcours canotable de la rivière Chaudière et ses tributaires
- Résultats analyse sécurité civile



14.01.19.005
N° de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION POUR MODIFIER L'ENTENTE AVEC SERVICES SANITAIRES FORTIER

Attendu que la résolution 05.11.18.131 mentionnait 32 cueillettes;

Attendu que le conseil désire ajouter deux (2) cueillettes au calendrier des vidanges 2019 et 2020;

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents de modifier l'entente pour ajouter 2 cueillettes. L'entente se lira donc comme suit :

Il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que le contrat de cueillette des vidanges pour 2019 et 2020 soit octroyé à Services sanitaires Denis Fortier pour un montant de 9 671,41 \$ + taxes pour 2019 et 9 671,41 indexé de l'IPC de janv. 2020 + taxes pour 2020 pour un contrat total de 19 342,81 \$ plus taxes. Ce prix tient compte de la décision de la municipalité d'enlever le conteneur de 4 verges au bureau municipal qui sera remplacé par 4 bacs noirs. Le service comprend 34 cueillettes de déchets résidentiels par année aux 50 portes de la municipalité. Ce contrat sera en vigueur du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020. Compte tenu du montant de la dépense qu'il implique, ce contrat peut être accordé de gré à gré.

ADOPTÉE

14.01.19.006

RÉSOLUTION POUR MODIFIER LA RÉSOLUTION 05.11.18.133 RELATIVE A L'ACHAT DE CHANDAILS POUR LES POMPIERS

Attendu que :

- ✓ Certains pompiers font partie du service incendie depuis plusieurs années et sont présents aux pratiques et interventions, mais n'ont toujours pas suivi la formation de pompiers 1 ;
- ✓ Les soumissions reçues au comité sont conformes et respectent les montants inscrits au budget;

Il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la recommandation du comité soit :

- Fournir les chandails aux pompiers après un an de service peu importe leur grade;
- Retenir la soumission de Sumacom au montant de 1 195,10 \$ taxes en sus;

ADOPTÉE

14.01.19.007

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DEMANDE DU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DE JIMMY BRETON

Attendu que Jimmy Breton a acheté la maison de Madame Gaétane Lachance (sa grand-mère);

Attendu que sa demande rencontre les critères établis dans le programme d'accès à la propriété;

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents qu'on leur remette la somme de 500 \$ comme prévu au règlement 215-2016.

Le conseil désire le féliciter pour son acquisition et lui souhaite la bienvenue en tant que nouveau propriétaire.

ADOPTÉE

Pour éviter un conflit d'intérêts, le conseiller Michel Breton a divulgué la nature de celui-ci, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenu de voter.

14.01.19.008

RÉSOLUTION D'APPUI À COBARIC POUR LE PROJET PARCOURS CANOTABLE.

Attendu que le conseil désire que ses citoyens s'approprient les offres de loisir disponibles sur son territoire;

Attendu qu'il considère que la plate-forme WEB qui sera développée par le projet sera un bon outil pour faire connaître sa municipalité aux adeptes du canotage;

Il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents d'envoyer une lettre d'appui à Cobaric pour sa demande de financement.

ADOPTÉE



14.01.19.009

N° de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION POUR AFFICHAGE DU POSTE DE D.G. DANS LES JOURNAUX.

Attendu que la D.G. a avisé le conseil qu'elle comptait quitter son poste au plus tard en décembre 2019;

Attendu que ce poste nécessite une longue formation;

Attendu que le conseil désire que le changement se fasse le plus efficacement possible; Les membres du conseil ayant pris connaissance de la proposition d'affichage du poste dans les journaux présentée par la D.G., **il est proposé** par Marcel Élément et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on procède à l'affichage du poste convenu dans l'édition du 24 janvier 2019 des journaux régionaux (Éclaireur-Progrès, Hebdo régional, Écho de Frontenac, Enbeauce.com), dans le journal Notre Milieu, sur notre site Internet et Facebook.

ADOPTÉE

14.01.19.010

Levée ou ajournement de la séance.

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membre présents que la séance soit levée. Il est 22h05.

Ghislain Jacques, maire

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, Ghislain Jacques atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.